

Dossier

## Action cœur de ville



## 3 Édito

## 4 La ville...

04 en images

07 à la une :  
Action cœur de ville .....

10 en actions

18 en direct



## 20 Expression politique

## 21 Hommage



Michel Bardon



Alain Verdier

## 22 Les news du CMJ



*Info Mairie, n°4. Janvier 2022. Direction de la communication, Mairie de Revel, 20 rue Jean Moulin, 31250 Revel, 05 62 18 71 40, communication@mairie-revel.fr, www.mairie-revel.fr. Directeur de la publication: Laurent Hourquet. Rédaction: C. Espada, M. Ferret, K. Fonmarty, J. Garcia, M. Garonzi, L. Girod, A. Magnin-Lambert, service communication. Création graphique: service communication. Photos: M. Ferret, M. Garonzi, I. Imelhaine, A. Magnin-Lambert, J.-L. Sarda, photothèque mairie, AdobeStock, Ingimages. Impression: Ménard. Tirage: 6 000 exemplaires. Distribution: Ailes, Revel.*

Impression sur papier certifié PEFC, encres à base végétale, par imprimeur Imprim'Vert.



# Édito

Chères Revéloises,  
Chers Revélois,



Nous venons de vivre une année durant laquelle la gestion de la crise sanitaire a nécessité beaucoup de temps et d'énergie. Cependant, de nombreuses manifestations culturelles et sportives ont à nouveau animé notre cité. Les activités artisanales, commerciales et économiques ont, elles aussi, pu retrouver globalement un niveau satisfaisant.

Le dynamisme associatif est possible grâce aux bénévoles qui œuvrent quotidiennement au sein des nombreuses associations. Qu'ils en soient ici remerciés, tout comme les agents municipaux qui travaillent efficacement au service de nos concitoyens.

L'équipe municipale est pleinement mobilisée à mes côtés pour traiter les dossiers de notre commune. Les sujets sont nombreux et variés. Dans la limite de nos compétences, nous supportons l'ensemble du tissu associatif, éducatif et économique. Nous intervenons également régulièrement auprès de nos partenaires, Région (lycées), Département (voirie, collèges), Gendarmerie (sécurité), afin de faire avancer au mieux nos demandes.

Nous développons nos projets pour le mieux-vivre à Revel. La création du centre municipal de santé, le développement des pistes cyclables ainsi que la rénovation du groupe scolaire Roger Sudre, en sont quelques exemples récents. D'ores et déjà, deux tiers des actions que nous avions prévues dans notre projet de mandat sont, soit réalisées, soit engagées.

Par ailleurs, les premières réunions de concertation ont été organisées autour des problématiques des mobilités. D'autres vont prochainement se tenir sur les thèmes des aménagements urbains, du stationnement et de la circulation: nous comptons sur votre participation afin d'enrichir nos idées.

**Les conseillers municipaux se joignent à moi pour vous souhaiter tous nos meilleurs vœux de Santé et de Bonheur pour 2022 pour vous et vos proches.**

Bien à vous,

**Laurent Hourquet**  
**Maire de Revel**  
**Président de la Communauté de Communes**  
**Lauragais Revel Sorézois**



01.07

Début de l'exposition « **Promenades des arts** » sur les allées Charles de Gaulle, avec des sculptures de Michel Batlle et des photographies d'artistes régionaux



23.07

**Escale Culturelle** à Saint-Ferréol sur le thème du canal du Midi et spectacle son et lumière dans le parc de la Gerbe



24.07

**Festi'menthe** : une journée festive avec expositions, défis sportifs et concert organisée par l'association « Tous En Jeu »



28/29/30.07

**Estiv'Halles** : festival de musique classique et d'arts croisés organisé par l'association Rebel Ô moun país



06/07/08.08

Spectacle « **Pagaille navale** » par le PianO du lac organisé par le comité des fêtes de Revel et la commission « Festivités » de la ville



21.08

Début de l'**exposition de l'Atelier d'art** au centre culturel



02.09

**Rentrée scolaire** avec une façade rénovée pour l'école de Couffinal



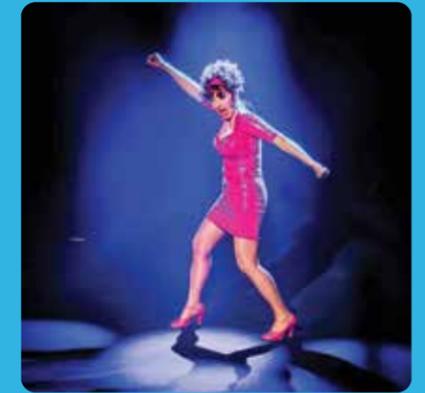
04.09

**Forum des associations** sur le parcours santé de le Rigole : un grand bol d'air pour la vitalité associative



02.10

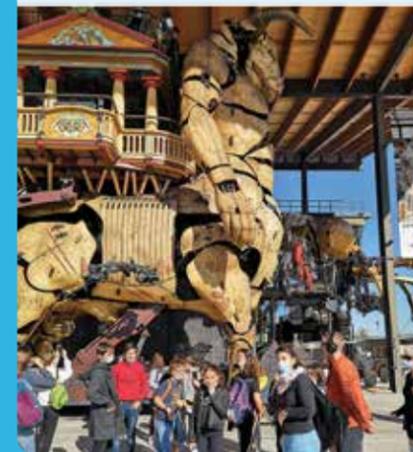
**Conférence et dédicace** de l'écrivain et journaliste, **Vincent Duluc**, « plume » du foot au journal l'Équipe, dans le cadre de « Revel, Terre de jeux 2024 »



09.10

L'association « Un Soir sur Scène » a programmé le nouveau spectacle de **Noëlle Perna** « **Certifié Mado** »

### Vacances de Toussaint à l'Espace Jeunes



Des animations, des activités, des sorties et une soirée Halloween !



16.10

Concert du **Cuarteto Tafi** proposé par le Conseil départemental 31 en partenariat avec la médiathèque de Revel



23.10

Début de l'exposition « **Revel invite ses peintres** » organisée par l'association « Les Peintres Revélois » et la mairie



06/07.11

**Bastide Gourmande** : la vitrine incontournable de la gourmandise régionale organisée par l'ARDT



04.11

Assemblée générale de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Afrique du Nord

20.11

Concert Big Band et Harmonie Pôle Musical de l'Union, un concert en deux parties proposé par « La Lyre Revéloise »



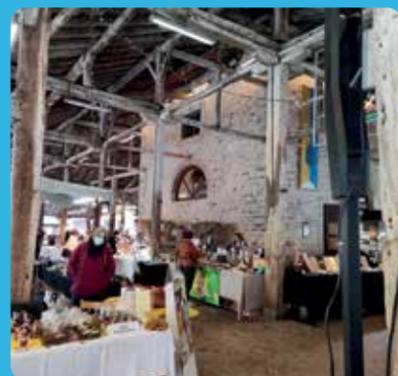
29.11

Le Club Revélois de « Questions Pour un Champion » a vu l'un de ses membres, **Philippe Visciglio**, sélectionné pour participer au jeu télévisé.



03/04.12

**Téléthon** : comme chaque année, les associations revéloises étaient au rendez-vous pour soutenir la lutte contre les maladies génétiques neuromusculaires et les maladies génétiques rares.



05.12

Marché de Noël



12.12

Parade et Illuminations de Noël

## Action cœur de ville



Le dispositif "Action Cœur de Ville" joue un rôle majeur dans la revitalisation et l'attractivité de la ville. Ce programme, qui devait s'achever fin 2022, est prolongé jusqu'à 2026. Cet acte 2 va permettre d'amplifier la dynamique du centre-ville. Ce dossier vous propose un zoom sur les projets "Action Cœur de Ville" et ses premiers résultats.

## Pour un cœur de ville vivant

Amélioration de l'habitat, reconversion de friches, commerces, aménagement d'espaces publics, mobilité, équipements publics, mise en valeur du patrimoine sont autant de domaines traités dans ce programme.

Lancé par le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales et piloté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), le programme "Action Cœur de Ville" porte l'ambition de redonner aux villes moyennes leurs lettres de noblesse.

Au niveau de notre ville, il se traduit par cinq objectifs :

- réhabiliter l'habitat en centre-ville ;
- favoriser un développement économique et commercial équilibré ;
- développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions ;

- mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine ;
- fournir l'accès aux équipements et services publics.

Ces objectifs sont communs à ceux de l'action « Bourgs-Centres », portée par la Région Occitanie, avec laquelle la ville a un partenariat qui est également prolongé jusqu'en 2027.

La requalification de l'espace public s'est achevée en 2019 avec les travaux du cœur de ville pour un montant de 6,35 M€. Elle a permis d'améliorer le cadre de vie

des riverains, de dynamiser et de maîtriser la vacance commerciale. À ce jour, 87 % des locaux sont occupés par du commerce, de l'artisanat ou du service.

L'installation du WIFI public, pour un coût de 50 000 €, est effective sur 8 sites dans la ville : la médiathèque, la mairie, le beffroi, la salle Claude Nougaro, la Poste, l'Espace Jeunes, et, depuis octobre, le CCAS et le centre culturel.

La prolongation du programme va permettre d'œuvrer encore plus pour la dynamisation du cœur de ville avec le projet de la pépinière artisanale.



### Point budget

**890 528 €**

d'aides aux travaux pour les dossiers en cours à destination des propriétaires et des investisseurs dont :

- **612 015 €** portés par l'ANAH,
- **121 913 €** par la mairie,
- **87 600 €** par Action Logement,
- **56 000 €** par le Département,
- **13 000 €** par la Région.

## Embellir et structurer le centre-ville

Focus sur trois quartiers emblématiques

### Le Tour de ville embellir et harmoniser

La qualité visuelle des espaces du tour de ville et des allées Charles de Gaulle, avec une ambiance très routière et des cheminements piétons difficiles, est aujourd'hui en contradiction avec l'embellissement amorcé du cœur de ville. La municipalité a donc lancé une étude de programmation pour esquisser le devenir de ces espaces urbains majeurs, évaluer le budget nécessaire et anticiper le projet de contournement. Réalisée par le cabinet SCE, elle a commencé en novembre 2021 et durera 7 mois.



### L'îlot des Trois Grâces réhabiliter et revaloriser

À l'entrée nord de la bastide, la rénovation de l'îlot des Trois Grâces répondra à une problématique simple : comment implanter de l'habitat et des commerces dans un bâti ancien et contraint ?

L'îlot, partiellement vacant et dégradé, sera requalifié. Le projet est porté par l'entreprise CRESPIY et l'OPH31. Il sera co-financé par l'État, l'ANAH, l'Établissement Public Foncier, le Département, la Ville et Action Logement.

Il comprend dix logements avec terrasse, du T2 au T4, ainsi que quatre cellules commerciales restructurées, un ascenseur et une cour intérieure. Les travaux débuteront mi-2022 et s'achèveront fin 2023, pour un coût total de 3 M €.

### L'avenue de Castelnaudary structurer l'entrée de la ville

Cette avenue doit devenir une entrée de ville structurante et attractive. Pour parfaire ses usages, la municipalité lance également une étude pour définir la programmation future et favoriser une place conséquente aux mobilités douces (cycles/piétons). Réalisée par le cabinet Dessein de Ville, elle a commencé en octobre 2021 et durera 6 mois.

### Point sur les projets

#### Projets achevés

- réhabilitation de la piscine municipale
- requalification des rues du centre-ville
- ville connectée
- avenue de Toulouse

#### Projets en cours

- Îlot des Trois Grâces
- Renov' ta façade
- Renov' ta boutique
- Renov' tes volets
- Renov' ton logement
- travaux au groupe scolaire Roger Sudre
- équipement des espaces publics
- conversion de la voie ferrée en voie verte

#### Projets en cours d'étude

- aménagement du tour de ville et des allées Charles de Gaulle
- requalification de l'avenue de Castelnaudary
- végétalisation de la ville
- réhabilitation du beffroi
- pépinière artisanale

## RD622 : bilan des travaux

Un problème d'affaissement de la route a conduit à une déviation prolongée de la circulation sur cette zone.



Une étude a été élaborée pour réparer au mieux la section route de Castres devant la salle Nougaro. Celle-ci a préconisé deux scénarios : soit le remplacement de l'ouvrage cadre avec dévoiement du réseau Orange, soit la réparation de l'ouvrage existant.

Plusieurs solutions ont été étudiées en concertation avec le Département et

les différents opérateurs (Réseau 31, Orange, etc.). La commune a opté pour des travaux plus rapides et moins coûteux en privilégiant la réparation de l'ouvrage existant.



## Bande cyclable et sécurité

La bande cyclable signale un espace pour les cyclistes et les piétons.

Pour garantir la sécurité des usagers, la mairie a procédé à la mise en sécurité de la bande cyclable située avenue Roquefort et chemin des Peupliers, en bord de Rigole.

Ces travaux, réalisés pendant les vacances de la Toussaint, ont permis la finalisation de l'aménagement du quartier situé entre l'avenue de Sorèze et l'avenue de Saint-Ferréol.



### Éclairage allées Charles de Gaulle

Dans un souci d'amélioration de l'éclairage public des allées Charles de Gaulle, la mairie a lancé une consultation sur la réalisation de la rénovation complète de cette installation. La demande porte également sur la mutualisation des interventions et des tranchées pour déployer un réseau électrique plus complet et adaptatif qui permettra d'anticiper tout ajout d'équipement électrique à l'avenir.

## Et le vélo à Revel ?

Les Revelois mobilisés pour la concertation « Revel à Vélo »

Plus de **750 personnes** avaient déjà apporté leur contribution lors de l'**enquête « Revel à Vélo »** lancée par la ville en septembre 2020.

Grâce à cette participation, les réponses ont permis d'identifier les attentes des usagers et de faire un état des lieux des diverses pratiques du vélo sur le territoire.

Dans la continuité, une **soirée participative** s'est tenue le 25 novembre dernier, à la salle Nougaro,

réunissant près d'une centaine de personnes.

Au programme, une conférence de Steve Jackson, membre de la Fédération française des usagers de la bicyclette, suivie de tables rondes participatives sur les thèmes soulevés par l'enquête :

- l'aménagement urbain,
- les problématiques de stationnement,
- le tour de ville,
- les liaisons du cœur de ville avec la zone commerciale et

la Z.I. de la Pomme, Couffinal, Saint-Ferréol et Dreuilhe.

En 2021, de nouveaux aménagements ont été réalisés sur les allées Charles de Gaulle, chemin de la Landelle Haute, chemin des Peupliers et avenue Roquefort. Ils prennent en compte les contributions de l'enquête. Ce travail collaboratif conduira à la mise en place du plan vélo de Revel.

**Merci à tous de votre participation !**



## Rencontrez vos élus

Trois réunions publiques ont eu lieu au cours des derniers mois de l'année.



Conformément à leurs engagements de campagne, le maire et l'équipe municipale ont rencontré les habitants des foyers de Couffinal, Dreuilhe et Vaure, pour échanger sur les problématiques du quotidien.

Une réunion s'est également tenue à Vaudreuille pour présenter le projet de la nouvelle base nautique de Saint-Ferréol, porté par la Communauté de Communes Lauragais Revel Sorézois.

À chacune de ces rencontres, le dialogue a été constructif. Il a permis de présenter l'avancement des études structurantes de la commune (voie verte, requalification du tour de ville et de l'avenue de Castelnaudary).

Les préoccupations du quotidien des Revelois ont été également évoquées : la vitesse autorisée sur certaines voies, la montée des incivilités ainsi que les travaux en cours ou à prévoir...

## Amélioration énergétique

**La loi Climat 2021 lutte contre les déperditions énergétiques afin de limiter l'impact environnemental.**

Cette loi a pour objectifs d'interdire :

- la location des logements énergivores à partir de 2023 ;
- la hausse des loyers pour ces mêmes logements à compter de 2022.

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, trois éléments doivent être obligatoirement affichés sur les annonces immobilières : étiquette énergie, étiquette climat, estimation de la facture théorique annuelle.

La finalité de cette loi est de réduire les émissions de polluants de 40 % d'ici 2030. C'est dans cette optique que

la mairie de Revel a lancé le dispositif « Rénov'ton logement » en octobre 2020.

En un an, ce programme a concerné vingt logements subventionnés « économie d'énergie », ce qui a généré une baisse de leur consommation moyenne de 64 % en gaz à effet de serre et de 50 % en chauffage. Cela s'est également traduit au niveau budgétaire par une économie moyenne de 1800 € par propriétaire par an.

Les travaux réalisés dans ces logements permettront :

- de réduire la consommation théorique de chauffage de 8 353 920 Kwh par an (49 % de gain).
- de gaz à effet de serre de 1 974 784 kg éq. CO<sub>2</sub> par an (-64 % par rapport à la production initiale des vingt logements) ;



## Énergies renouvelables

**La ville a mandaté la société AMARENCO pour la pose de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments publics.**

Les deux temps du projet :

**Fin 2021 :**

- remplacement de la toiture du tennis couvert et pose de panneaux (610 m<sup>2</sup>) ;
- pose de panneaux sur une partie des salles omnisports (1 650 m<sup>2</sup>).

**Début 2022 :**

aux services techniques, construction d'ombrières sur le parking (1 100 m<sup>2</sup>) et de deux hangars, le tout recouvert de panneaux photovoltaïques.

**923 100 KWh par an seront ainsi produits, ce qui correspond à l'alimentation de 132 foyers en tout électrique.** Cette opération se traduira par une **réduction des émissions de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère de 424 626 kg par an.**

De plus, en 2021, la commune de Revel a autorisé l'installation de dix-sept panneaux photovoltaïques sur des maisons d'habitation.



## Éclairage public

**La ville de Revel est engagée dans un programme d'économie d'énergie.**

L'objectif de ce programme triennal est de rénover l'éclairage public en permettant :

- de maintenir, dans la mesure du possible, une facture stable d'électricité compte tenu de l'augmentation du prix de l'énergie ;
- de réduire les interventions en matière de maintenance corrective.

Voici les trois volets du programme 2020-2022 :

- **remplacement de 1 000 sources sodium** haute pression supérieures à 15 Watts de plus de 15 ans ;
- **réduction des nuisances lumineuses**, en particulier, par une température de couleur inférieure à 3 000 Kelvin et un équipement de certaines voies de dispositifs à détection ;
- **optimisation des contrats de fournitures d'énergie.**

Nous privilégions une **baisse de l'intensité lumineuse pour la tranche horaire de 23h à 5h du matin** à une extinction des points lumineux qui ne permet pas d'assurer la sécurité de tous.



### Chiffres-clés

- **4 000** points lumineux
- **70** armoires électriques
- **2<sup>ème</sup>** programme triennal d'économie d'énergie
- **150 000 €** TTC par an de dépenses d'investissement
- **520 000 €** de dépenses de fonctionnement pour le poste électricité dont 38 % pour l'éclairage public
- **50 %** de baisse de consommation électrique grâce au remplacement des lampes sodium par des LEDs

## Gestion responsable du patrimoine immobilier

**Le SDIE (Schéma Directeur Immobilier et Énergétique) est un outil d'aide à la gestion du patrimoine immobilier communal.**

Soucieuse d'entreprendre une démarche responsable au regard des enjeux économiques et environnementaux, **la commune de Revel a été retenue pour l'élaboration de son SDIE.**

Ce programme s'inscrit dans le cadre d'un appel à candidature lancé par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), la Banque des Territoires, ainsi que la région Occitanie.

Ce partenariat a débuté en janvier 2021. Séquencé en quatre étapes, il se terminera en octobre 2024. Une fois sa mise en œuvre achevée, cet outil permettra à la commune de se doter d'une véritable gestion patrimoniale et d'intégrer, avec plus de précision, l'enjeu énergétique dans ses réflexions d'investissement et de fonctionnement. Il mettra notamment en exergue les consommations de fluides de chaque bâtiment communal afin d'orienter les actions à mener en termes de rénovation énergétique et d'optimisation des occupations des bâtiments.

Une stratégie structurante avec une vision à long terme pourra ainsi être adoptée avec des réalisations à court et moyen terme.



## Le permis citoyen

Face au constat qu'un des freins à l'emploi est dû à un problème de mobilité, la mairie a décidé d'agir auprès des jeunes en initiant le projet du « permis citoyen » avec la Mission Locale Haute-Garonne.

Le programme consiste à aider des jeunes, sur la base du Fonds d'Aide aux Jeunes, en finançant leur permis de conduire avec une prise en charge à hauteur de 40 % par la commune, 40 % par le Département, via la Mission Locale, et 20 % par les futurs conducteurs. En contrepartie, ceux-ci s'engagent à effectuer des missions citoyennes et à participer à des ateliers d'accompagnement dans leur recherche de formation ou d'emploi.

Ainsi, la municipalité leur permettra de découvrir, pendant leur engagement citoyen au sein des services techniques de la ville, des métiers qui enrichiront leur parcours.

Ces missions pourront se tenir dans divers services :

- espaces verts ;
- entretien de la ville et de ses bâtiments ;
- festivités, pour l'aide à l'installation des équipements lors des manifestations associatives...

Ils seront également invités à proposer des activités ou à aider à l'animation auprès de nos aînés à la résidence Jean Ricalens. Ils découvriront ainsi une autre forme d'engagement et les métiers qui existent dans cette structure : aide à la personne, animation, etc. Le CBE et l'association AILES, partenaires de ce projet, les inviteront respectivement à des ateliers (rédaction de CV



et de lettre de motivation...) et à des immersions dans d'autres domaines d'activités. De plus, l'Info Jeunes de Revel aidera ces candidats dans la recherche d'informations et le Centre de Secours et d'Incendie de notre ville les accueillera pour une sensibilisation à leurs actions.

Début janvier 2022, la signature d'engagement du projet « permis de se conduire en citoyennes et citoyens » sera officialisée avec dix premiers jeunes Révelois.

Un beau coup de pouce dans l'esprit de l'entraide intergénérationnelle.

## Séjour ski

Le séjour ski se déroulera cette année du 28 février au 4 mars à la station d'Ascou Pailhères, au Chalet de Marc et Montmija.

Choisissez la formule de trois jours la mieux adaptée à vos enfants :

- du **lundi 28 février au mercredi 2 mars** pour les skieurs **débutants** afin de s'initier au ski à son rythme : **21 places** ;
- du **mercredi 2 au vendredi 4 mars** pour les skieurs **confirmés** qui souhaitent passer leurs journées sur les pistes : **21 places**.

Les trois jours sont en pension complète, encadrés par nos deux animateurs sportifs, un directeur et une animatrice. Pour connaître les tarifs (calculés selon le quotient familial), n'hésitez pas à contacter le service Jeunesse au **05 62 57 84 79** ou **06 29 10 72 11** ou par mail : [servicejeunesse@mairie-revel.fr](mailto:servicejeunesse@mairie-revel.fr).



## Centre municipal de santé

Afin de pallier la baisse des effectifs des médecins qui va s'accroître, partout en France jusqu'en 2030, la ville de Revel vient d'ouvrir un centre municipal de santé.

Ce centre a pour objectif d'optimiser l'offre de santé en facilitant les consultations de professionnels sur la ville.

Deux centres de médecine préventive ont déjà trouvé leur place au sein du dispositif :

- le **centre médico-scolaire**, les dépistages précoces des difficultés constituant l'un des grands défis médical et social des années à venir ;
- le **centre sport-santé**, créé par l'équipe municipale, véritable outil thérapeutique pour l'ensemble des professionnels.

Attractive, bien équipée, cette structure accueille également une **sage-femme** pour assurer

le suivi gynécologique et celui des grossesses, avec une spécialité en suivi échographique.

Des **cardiologues de la clinique Pasteur** proposent une consultation « délocalisée » quatre jours par semaine, constituant un véritable pôle vasculaire sur la ville.

L'installation d'un **angiologue** et d'un **orthoptiste** est prévue en début d'année. Une consultation spécialisée en **dermatologie** est espérée pour le printemps 2022.

En lien avec le collectif des soignants de toute l'intercommunalité, porteurs du projet de soin du

territoire, la vocation de cette structure est de permettre à d'autres professionnels de s'installer, sans contraintes, en réseau avec les cabinets de professionnels existants.



Centre municipal de santé rue Clémence Isaure à Revel

Contact Passerelle Sport-Santé : Malorie Segond - 05 32 28 03 96

## La Semaine Olympique

Dans le cadre du programme « Terre de jeux 2024 », Revel se prépare pour la semaine olympique et paralympique du 24 au 29 janvier 2022.

Plusieurs manifestations vont jaloner une riche semaine, pendant laquelle les garlandes du cœur de ville accueilleront une exposition sur l'histoire des Jeux Olympiques.

Un grand concours « toutes générations » de fresques réunira, sur le thème « Les Jeux d'hiver », les enfants des CLAE de toutes les écoles, les résidents de la MAPAD, les participants aux ateliers du Centre Monique Culié et les membres du Club des Aînés.

Le mardi, une rencontre pédagogique pour parents et enfants sur le thème « Diététique et forme physique » aura lieu à la cantine de l'école de l'Orée de Vaure, animée par un médecin du sport et une diététicienne.

Le mercredi, l'Espace Jeunes proposera une journée « Sport pour Tous ».

Le soir, une conférence sur la « Maltraitance dans le sport » réunira les éducateurs des

clubs pour aiguiser notre vigilance collective.

Le jeudi, les enseignants EPS du collège Vincent Auriol organiseront une journée complète « Découverte du handisport ».

Le vendredi, Gilles Bosquet, vice-champion olympique d'aviron en 1996, rencontrera les élèves de l'école de Couffinal et participera à la remise des prix du concours de fresques au club des Aînés.





## Centre-ville : un dynamisme retrouvé

**Implantation de nouveaux commerces et pérennisation de l'extension du marché**

La dynamique et l'attractivité du centre-ville se mesurent avec la **dizaine de nouveaux commerces** qui se sont ouverts ces derniers mois.

La vacance commerciale (nombre de commerces qui restent durablement fermés) est en nette diminution : 9 % en 2021 contre 18 % en 2014.

Une enquête clients, ayant recueilli plus de 500 réponses, permet de mettre en lumière que 71 % des répondants se rendent au centre-ville

plusieurs fois par jour et 30 % tous les jours.

Notre **marché** est également un **poumon économique** important de la ville et renforce, au-delà du samedi, l'attractivité quotidienne du cœur de ville.

C'est la raison pour laquelle l'expérimentation de la **place de la Mission**, dans une « ambiance Food Truck – cuisine du monde », est peu à peu renforcée avec de nouveaux commerçants.



## Pépinière artisanale... Acte 1

**Le projet pour soutenir un artisanat pérenne**



**La filière bois est une réalité à Revel.** Le lycée des métiers d'art, du bois et de l'ameublement, le centre de formation Imara, le MUB (Musée du Bois et de la Marqueterie) et nos nombreux artisans en sont l'incarnation.

**La création d'une pépinière artisanale** constituera l'étape intermédiaire indispensable pour offrir aux jeunes diplômés sortant de ces filières, un modèle **facilitant leur insertion** dans le monde professionnel.

Il se concrétisera à la fois sous la forme d'un espace

immobilier adapté, mais également de prestations d'accompagnement et de mise en réseau nécessaires pour installer des entreprises pérennes.

Un **atelier partagé** permettra de rendre visible les activités exercées. L'emplacement des anciens établissements Daïdé, historiquement dédiés à l'artisanat d'art, a été choisi par la ville.

**Ce dispositif, dont la mise en place s'étendra sur plusieurs années, viendra renforcer et valoriser notre label « Ville et Métiers d'Art ».**



## Campagne de stérilisation des chats

**La mairie de Revel s'engage avec 30 Millions d'Amis et la clinique vétérinaire du Forum pour la stérilisation des chats errants.**

La commission municipale en charge de la politique de l'animal dans la ville s'est saisie de la problématique des chats errants.

En janvier, la mairie signera une **convention avec la fondation 30 Millions d'Amis et la clinique vétérinaire du Forum** pour lancer une campagne de stérilisation.

Le but de cette action est de **limiter les naissances sauvages**, tout en privilégiant la relâche de ces **animaux dans leur habitat naturel**, afin que la population féline continue de jouer son **rôle de filtre** contre les rats, souris, serpents, etc. Il faut également savoir que le chat est un **animal territorial**.

Ne pas le replacer là où il a été capturé est contre-productif car il serait immédiatement remplacé par d'autres. C'est pourquoi, nous faisons le choix d'installer des **cabanes à chats sur les lieux de trappage**, ce qui leur donnera également une meilleure qualité de vie. La première zone identifiée est celle du **parking chemin des Bordes**.

Il est à noter que leur stérilisation enrayera également les problèmes désagréables pour le voisinage des odeurs d'urine et des miaulements des femelles en période de fécondité.

Par ailleurs, les chats capturés et stérilisés seront **également tatoués**.



Une **procédure d'adoption** peut, de ce fait, légalement se faire. Aussi, si vous désirez accueillir un de ces chats, n'hésitez pas à prendre contact avec l'élue référente Ghislaine Delprat ([gdelprat@mairie-revel.fr](mailto:gdelprat@mairie-revel.fr)), qui fera le lien avec 30 Millions d'Amis.

## Appel à bénévoles

**Le Centre Monique Culié de la ville de Revel cherche à renforcer ses équipes de bénévoles.**

Vous avez le goût des échanges et un peu de temps à partager ? Rejoignez-nous pour :

- **l'accompagnement à la scolarité** : aide aux devoirs et activités culturelles auprès d'enfants des écoles primaires reveloises, les mardis et jeudis de 17h à 18h15 et les mercredis de 10h à 12h ;
- **l'atelier « autour du français »** : accompagnement des participants dans leur découverte et apprentissage de la langue (atelier tout public et tout niveau), les mardis de 10h à 11h30.



**N'hésitez pas à contacter le Centre Monique Culié au 05 62 71 32 71.**





### Vœux 2022

Vous êtes invités à la cérémonie des vœux du maire à la population qui se déroulera :

**le lundi 10 janvier 2022  
à 18h30  
à la salle Claude Nougaro**

si les conditions sanitaires le permettent.



### La fibre à Revel

Certaines zones de la commune sont éligibles à la fibre. Vous pouvez tester votre éligibilité en allant sur le site **fibres31.fr**. En quelques étapes, vous connaîtrez la **disponibilité de la fibre optique à votre domicile**. Il vous suffira ensuite de choisir votre opérateur et de le contacter pour souscrire un abonnement. Il prendra alors rendez-vous pour votre raccordement.



### Environnement

## Un plan communal de sauvegarde pour gérer l'urgence



La commune de Revel possède un **plan communal de sauvegarde** (PCS) qui recense les risques auxquels sont exposés la ville et ses habitants. Il fixe les mesures immédiates d'alerte et de protection des personnes et détermine l'organisation locale pour gérer les crises.

Le **document d'information communal sur les risques majeurs** (DICRIM) fait partie intégrante du PCS et recense, quant à lui, les risques majeurs auxquels la commune de Revel est potentiellement exposée : risques naturels, technologiques et terrorisme.

**S'informer pour mieux se protéger** : le DICRIM est à votre disposition en mairie ou téléchargeable sur le site internet de la ville : [www.mairie-revel.fr](http://www.mairie-revel.fr).



### Urbanisme

## Dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme



Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, les communes de plus de 3 500 habitants doivent mettre en place la dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme. Les bénéficiaires de la dématérialisation sont multiples : gain de temps, dépôt de dossier à tout moment, assistance en ligne, transparence sur l'état d'avancement des dossiers, etc.

Pour vous aider dans ces démarches, **un mémento technique et la procédure de dépôt sont consultables sur le site internet de la mairie**. Le service urbanisme, quant à lui, propose des permanences tous les après-midis sur rendez-vous :

- lundi, mercredi, jeudi de 14h à 17h30 ;
- mardi de 13h30 à 17h30 ;
- vendredi de 13h30 à 17h.



### Santé

## Rappel des emplacements des défibrillateurs

**Quatorze défibrillateurs sont installés sur la commune**

**Six sont accessibles en extérieur :**

- office de tourisme (place Philippe VI de Valois)
- chalet de l'office de tourisme à Saint-Ferréol (parking)
- la Poste / abribus Welcome (square du 11 novembre 1918)
- boulodrome (avenue des Frères Arnaud)
- foyer Jean Ricalens (11 chemin de l'Ourmette)
- centre municipal de santé (rue Clémence Isaure)

**Trois nouveaux défibrillateurs** sont en phase d'installation à Couffinal, Vaure et Deuilhe.



**Huit sont situés à l'intérieur de bâtiments municipaux (accès uniquement lorsque le local est ouvert au public) :**

- infirmeries de la salle omnisports, du stade (avenue Julien Nougouier) et de la piscine (chemin de la Pergue) pendant la saison estivale
- gymnases de l'école primaire Roger Sudre (Rue Roger Monpezat) et de l'Orée de Vaure (Route de Vaure - Infirmerie)
- centre culturel Get (38 rue Georges Sabo)
- salle Claude Nougaro (rue Padouvenec de Castres)
- services techniques de la ville



### Élections 2022



Toutes les informations sur : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

#### Présidentielles

- 1<sup>er</sup> tour : dimanche 10 avril
- 2<sup>e</sup> tour : dimanche 24 avril

Date limite d'inscription sur les listes électorales **vendredi 4 mars**

#### Législatives

- 1<sup>er</sup> tour : dimanche 12 juin
- 2<sup>e</sup> tour : dimanche 19 juin

Date limite d'inscription sur les listes électorales **vendredi 6 mai**

Lieux des bureaux de vote :

- bureaux 1 à 5 : salle Claude Nougaro (rue Padouvenec de Castres),
- bureau 6 : foyer de Couffinal (place des Tilleuls),
- bureau 7 : foyer de Dreuilhe (place de l'Église Saint-Saturnin),
- bureau 8 : groupe scolaire de l'Orée de Vaure (286 route de Vaure).

**À savoir :**

Pour les administrés ayant fait un suivi de courrier lors d'un déménagement, la correspondance concernant les élections n'est pas redirigée.

**Il convient à l'administré d'informer la mairie de son changement d'adresse. Veillez à bien renseigner votre nom sur votre boîte aux lettres.**

Bonjour à toutes et à tous,

Je ne me prononce pas sur l'injection d'un produit expérimental, dénommé vaccin, c'est trop clivant, c'est à l'appréciation de chacun et ça reste la liberté de tout citoyen. J'en veux pour preuve qu'il n'y a aucune obligation directe car ce serait anticonstitutionnel. Il suffit de se préserver en respectant les gestes de protection sans tomber dans la paranoïa.

Par contre, à mon sens, le Pass sanitaire est dangereux pour la cohésion sociale, la liberté individuelle, et on le voit dans certains pays européens (Autriche Allemagne) en train de devenir un moyen de ségrégation. Il faut espérer que notre pays mais plus encore notre ville, ne devienne jamais l'instrument de ce dogme. L'Histoire n'est jamais du passé...

Comme prévu nous avons structuré et organisé la mise en place de nos comités de quartier qui renoueront avec une démocratie plus participative, plus directe avec votre élu EXPRESSION CITOYENNE. Dans un premier temps je serai disponible pour vous rencontrer afin de parler de vos problèmes et de faire mon possible pour trouver des solutions. Le local se situe au 18, Rue Georges Sabo où je vous recevrais après une prise de rendez-vous via ma boîte courriel : rcleron@mairie-revel.fr.

Si les demandes sont importantes et nécessitent une permanence définie nous la mettrons en œuvre. Sachez pour l'heure que vous aurez trois interlocuteurs pour la partie nord + Vauré, ainsi que trois autres pour la partie sud + Dreuilhe. Saint Ferréol sera couvert également, tout comme Couffinal par moi-même. Le Centre quant à lui, sera en contact avec deux interlocuteurs (la référence étant le plan de ville de Revel). Toutes ces personnes sont colistières et colistiers. Très prochainement nous diffuserons un flyer avec le nom et les coordonnées de chacune et chacun d'entre eux. N'hésitez surtout pas à venir vers nous.

Vous n'êtes pas sans savoir qu'un tragique et très regrettable accident est survenu au Lycée Technique des Métiers de l'Ameublement à Revel, FLEURON NATIONAL DE NOTRE VILLE. Un élève a eu la main tranchée et dont on ne sait si la greffe réussirait, suite à une intervention technique. Or il est avéré que depuis une dizaine d'années, professeurs et élèves réclament à corps et à cris un agent de maintenance pour gérer le parc machines. Bien sûr, sans succès... Les conséquences sont terribles pour ce jeune dont l'avenir professionnel est brisé sans compter son destin d'homme. Il est scandaleux qu'une telle situation puisse se produire. Quant à la vétusté des locaux c'est juste impensable. Qui accepterait d'apprendre au lycée, les pieds dans l'eau à cause d'une toiture pourrie ?

La gestion, les financements relèvent du Conseil Régional certes, mais nous pourrions nous appuyer sur Mrs le Sénateur Chatillon ainsi que Mr le Maire de Revel et Président de la communauté de communes Hourquet, pour dénoncer ce drame et user de tout leur poids pour solutionner en urgence cette situation. Faudrait-il attendre un autre drame pour réagir ! Au nom de tous nos concitoyens je leur demande d'agir.

Je terminerais par un constat dont on doit prendre conscience : la dématérialisation est nécessaire mais ne doit pas déshumaniser notre cité, surtout quand un nombre conséquent de nos anciens ne maîtrisent que peu ou prou l'informatique. Passez de bonnes fêtes de fin d'année en famille ou entre amis. Ces deux dernières périodes de fêtes ont misent à mal nos fratries.

Pour EXPRESSION CITOYENNE

Robert CLERON  
Conseiller municipal

Ce message reprend le texte tel que transmis.

## Hommage à Michel Bardon et Alain Verdier

**L'émotion reste entière à l'écriture de ces lignes, témoins de notre reconnaissance envers Michel Bardon et Alain Verdier qui nous ont quittés respectivement en juillet et octobre 2021.**

.....



Michel Bardon



Alain Verdier

Ces deux figures des conseils municipaux précédents ont tracé leurs chemins avec discrétion et engagement de façon simultanée. En effet, tous deux entrés au conseil municipal en 1995 ont également occupé le poste d'adjoint aux travaux entre 2001 et 2014. En 2016, quand Michel démissionne de son mandat de conseiller municipal pour raisons personnelles, c'est Alain qui lui succède alors qu'il avait souhaité s'éloigner des affaires de la ville.

Pendant toutes ces années passées au service de notre commune, leur implication a été totale.

Aussitôt élus en 1995, Michel, de par sa formation d'ingénieur, prend en charge le chantier complexe de la rénovation du réseau d'eau et d'assainissement, tandis qu'Alain, fort de son expérience de moniteur d'auto-école lui permettant de connaître toutes les rues de Revel, s'occupe de la voirie. À chaque fois que le Tour de France s'arrête à Revel, cet amoureux

de la Petite Reine ne ménage pas sa peine auprès des autres bénévoles de l'association « Un jour le Tour » dont il sera plusieurs années le président. Dès 2001, Michel Bardon, devenu adjoint, s'attache à mettre en œuvre une politique environnementale d'aménagement durable avec, comme fil conducteur, la réduction d'utilisation de l'énergie. Ainsi, en 2003, le Centre Communal d'Action Sociale sera le premier bâtiment à utiliser la géothermie. Il mènera également la construction du groupe scolaire de l'Orée de Vaure où toutes les techniques de développement durable sont réunies. Nous ne pouvons que reconnaître le rôle de précurseur qu'il a tenu dans ce domaine.

En 2008, Alain lui succèdera au poste d'adjoint aux travaux et aura à cœur de poursuivre cette volonté d'aménagement durable en menant différents dossiers dont le chantier de l'Espace Jeunes, le schéma directeur des eaux pluviales, le programme d'économie

d'énergie des bâtiments communaux et éclairage public, la réalisation des locaux des Restos du Cœur ou encore la rénovation des bâtiments de la gendarmerie.

Nous nous souvenons de moments de convivialité pendant lesquels leur gourmandise éclatait tandis qu'ils nous régalaient de leur humour pince-sans-rire. Nous nous souvenons également d'échanges riches autour de leurs passions : la littérature et la musique pour Michel, la peinture pour Alain, des refuges de tranquillité pour ces hommes d'action.

Derrière ces élus dévoués à la cause publique de leur ville, il y avait des époux, des pères et grands-pères aimants. Aussi, nos pensées reviennent naturellement vers Colette, Laurence, Coralie et Séverine Bardon ainsi que vers Mylène, Corinne et Valérie Verdier auxquelles nous renouvelons tout notre soutien et toute notre amitié.



## Les news du CMJ

### Renouvellement du Conseil Municipal des Jeunes



Les élections ont eu lieu dans tous les établissements scolaires de la ville les 18, 19 et 20 octobre grâce à la mobilisation des chefs d'établissement, des enseignants, du personnel du service des élections et des élus.

De nombreux jeunes ont été intéressés par cette démarche citoyenne, source de motivation pour 48 candidats des classes de CM1, CM2, 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>. Que chacun soit remercié de son initiative!

Les 16 élus, âgés de 8 à 12 ans, ont été reçus dans la salle du conseil municipal de la mairie le mercredi 20 octobre pour la proclamation officielle des résultats.

#### Voici les noms des nouveaux jeunes conseillers :

- |  |  |
|--|--|
| Héloïse Agoro, 9 ans · CM1                   | Alizée Lambert, 10 ans · CM2               |
| Alice Azem, 11 ans · 6 <sup>ème</sup>        | Baptiste Lorenzo, 9 ans · CM1              |
| Louis Barbaste, 9 ans · CM1                  | Emujin Munkhzul, 11 ans · 6 <sup>ème</sup> |
| Bayane Bel-Lahsen, 12 ans · 5 <sup>ème</sup> | Lola Ourliac, 9 ans · CM1                  |
| Lily Boned, 12 ans · 5 <sup>ème</sup>        | Oscar Peres, 11 ans · 6 <sup>ème</sup>     |
| Lia Denairolles, 9 ans · CM1                 | Nesta Senac, 10 ans · CM2                  |
| Baptiste Fioret, 10 ans · CM2                | Emma Solomiac, 10 ans · CM2                |
| Margot Jauseau, 12 ans · 5 <sup>ème</sup>    | Mickael Sorrentinella, 10 ans · CM2        |

Christelle Febvre et Annie Veaute, élues responsables du CMJ, ont distribué le cahier de travail et le guide du CMJ aux nouveaux élus tandis que Laurent Hourquet et Alain Chatillon leur remettaient le badge du CMJ 2021.

Félicitations à eux !



Les premiers CMJ (2017-2021) ont été mis à l'honneur ce jour-là. En effet, Marielle Garonzi et Odile Horn, qui étaient les élues en charge du CMJ, leur ont remis le diplôme de l'engagement citoyen et un journal reprenant tous les articles évoquant leurs actions.

Ce fut également le moment de les remercier de leur investissement pendant ces quatre dernières années, sans oublier leurs parents pour leur accompagnement pendant leur mandat.

L'une d'entre eux, Cécilia, est revenue sur leur expérience en souhaitant à leurs successeurs d'avoir autant de bons moments à partager.

Merci à eux !

### Les premiers pas du CMJ : la cérémonie du 11 novembre

Le nouveau Conseil Municipal des Jeunes était présent le 11 novembre dernier pour célébrer l'Armistice de la Grande Guerre de 1914-1918 et rendre hommage à tous les morts pour la France.



### La première séance du CMJ

Le premier Conseil Municipal des Jeunes a eu lieu le 17 novembre 2021.



Un programme bien riche pour cette première séance :

- lecture de la Charte du jeune élu et sa signature par l'ensemble des jeunes et des adultes présents ;
- calendrier des conseils municipaux des jeunes ;
- inventaire des idées et actions ;
- visite de l'hôtel de ville et découverte des services administratifs : finances, scolaire, jeunesse, urbanisme, état-civil, élections, régie cantine, communication.

Enfin, ils ont été reçus dans le bureau du maire, du Directeur Général des Services, des adjoints et des conseillers municipaux délégués.

### Des idées, des projets...

#### Les jeunes ont formulé des actions qui pourraient être engagées :

- **solidarité** : collecte alimentaire et troc de vêtements pour aider les plus démunis, rencontres intergénérationnelles ;
- **citoyenneté** : campagne contre le harcèlement, campagne de propreté ;
- **sport** : développement des pistes cyclables, installation d'une patinoire temporaire ;
- **environnement** : création d'un Club Nature pour valoriser et préserver la biodiversité locale, actions pour embellir la ville avec plantation de plantes et d'arbres ;
- **culture** : mise en place de scènes ouvertes et campagne de découverte des talents en musique, chant, art, etc.

De la créativité et des valeurs pour cette nouvelle équipe !

# NUITS DE LA LECTURE

Médiathèque  
de Revel

Aimons toujours!  
Aimons encore!  
6<sup>e</sup> édition

Samedi  
22 janvier  
de 18h à 21h30

  #nuitsdelalecture

[www.nuitdelalecture.fr](http://www.nuitdelalecture.fr)

CW / Céline Fréchet pour les Nuits de la lecture 2022 / Design : Kieberg